

LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

ELECTIONS LEGISLATIVES

6e Circonscription des Alpes-Maritimes

JUIN 1968

Union pour la défense de la République

ELECTRICES, ELECTEURS,

La France vient de vivre des journées dramatiques. Dans notre Pays si attaché à la liberté, à l'ordre et à la Paix, une vague de violence s'est déchaînée. La liberté de pensée, d'expression, de travail a été menacée et l'est encore. Derrière les drapeaux rouge et noir, nous avons vu s'avancer le totalitarisme communiste précédé par l'anarchie.

Nous avons vu aussi des hommes politiques de l'opposition bafouer la légalité républicaine et préparer un coup d'Etat qui nous aurait conduits à une dictature communiste.

La France, dans son immense majorité, ne voulait rien de cela. Après un moment d'angoisse et de stupeur, à l'appel du Président de la République, elle a manifesté, d'une façon éclatante, son désir d'ordre et de Paix civile.

Nous voulons tous les grandes réformes nécessaires pour faire participer tous les citoyens aux décisions, si difficiles à prendre lorsqu'il s'agit de gouverner un grand Pays moderne et de le maintenir dans la voie du progrès.

Mais ces réformes ne peuvent se faire que dans l'ordre et dans la légalité.

Il faut mener à bien, avec la plus large participation de toutes les catégories sociales, les réformes justement souhaitées, tant pour l'université que pour le monde du travail, afin de construire une nouvelle société plus juste, plus fraternelle et susceptible de fournir à notre jeunesse les moyens de réaliser pleinement ses possibilités.

L'anarchie, le totalitarisme, c'est l'oppression et la misère pour tous les travailleurs, pour tous les citoyens, jeunes ou vieux, et d'abord pour les plus défavorisés.

Chaque citoyen doit décider s'il est pour ou contre ce communisme totalitaire et choisir des hommes politiques prêts à préparer l'avenir en éliminant l'hypothèque du Front populaire qui, comme en Tchécoslovaquie, en Pologne, en Hongrie a irréfutablement prouvé que les partis de gauche ne sont et n'ont été que les otages du parti communiste.

Pendant trois législatures, j'ai inlassablement défendu le bien-être et les intérêts de mes citoyens des Alpes-Maritimes, et vous savez tous que je continuerai à le faire.

Les Rapatriés d'Afrique du Nord connaissent mes votes sur l'amnistie et le règlement des indemnisations afin que l'union nationale puisse rétablir la Paix entre tous les Français.

C'est donc aujourd'hui pour vous un devoir sacré que de vous unir pour envoyer au Parlement des hommes décidés à défendre la République et à former pour cela une majorité solide, convaincue et élargie à tous les Républicains épris de Liberté.

Face au communisme totalitaire et à la violence, face à leurs alliés, choisissez ceux qui veulent défendre la République, la liberté, l'égalité, la Paix civile, et le bien-être de tous les citoyens.

VIVE DE GAULLE ! VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

VOTRE CANDIDAT SERA :

Pierre ZILLER

Député sortant. Elu depuis 1958. Ancien Maire de Grasse. Conseiller général des Alpes-Maritimes. Déporté de la Résistance. Chevalier de la Légion d'honneur. Croix de guerre 1939-1945. Médaille de la Résistance.



SON SUPPLEANT SERA :

Louis NOILOU

Pilote aviateur retraité. Officier de la Légion d'honneur. Médaille militaire. Croix de guerre 1939-1945. Médaille de la Résistance, qui habitant Saint-Laurent-du-Var, s'occupera à nouveau, plus spécialement de la partie Est de la Circonscription.

Vu les candidats :

Imp. Ægitna - Cannes.